



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 07 septembre 2021, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Claude MOREIRA (*arrivé à 20h15*), Charline PERRIER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

Absents excusés : Angélique VAN HOECKE (procuration à Michel BRULHART), Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Frédéric LEGER (procuration à Claude MOREIRA), Nicolas PIDOUX (procuration à Patrick DUMAS), Philippe GAVAGGIO (procuration à Jean-Pierre DEMORNEX)

Secrétaire de séance : Charline PERRIER

Le compte-rendu du 06 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

I/ Intervention de Jean-Louis Meynet

Monsieur Jean-Louis MEYNET, consultant, propose à l'assemblée d'accompagner les élus dans leur réflexion sur l'avenir de la commune.

Il s'agirait de travailler collectivement et en concertation avec les habitants afin de définir une feuille de route, un plan d'actions à mettre en œuvre sur plusieurs années.

Cette collaboration pourrait s'articuler autour de deux séances de 2h et viserait notamment à :

- Réaliser un diagnostic de la situation existante,
- Définir des objectifs d'ici la fin du mandat et à plus long terme,
- Hiérarchiser les projets.

Les axes de travail peuvent être multiples : aménagement du territoire, urbanisme, mobilité, voirie, école...

L'encadrement proposé par Monsieur MEYNET serait dispensé à titre gracieux.

Hors présence de Monsieur MEYNET, le Conseil municipal avec une majorité des voix décide de ne pas donner suite à cette proposition.

II/ Délibérations

1/ Décision modificative n°02/2021 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser les dépenses liées au remboursement des intérêts des emprunts.

Les crédits budgétaires de 2021 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

- Compte 1641 « Emprunts » : augmentation de crédit + 0,01 €
- Compte 21571 « Matériel roulant » : diminution de crédit - 0,01 €

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Décision modificative n°03/2021 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une décision modificative à émettre pour annuler un titre relatif à la redevance d'occupation du domaine public par SFR racheté par HIVORY.

Les crédits budgétaires de 2021 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

- Compte 673 « Titres annulés » : augmentation de crédit + 2 473,49 €
- Compte 022 « Dépenses imprévues » : diminution de crédit - 2 473,49 €

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Modification du tableau des emplois de la collectivité à compter du 08 septembre 2021

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel (s) grade (s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant la nécessité de recruter un agent technique pour exercer les missions d'entretien des locaux et de restauration collective ;

Monsieur le Maire propose de créer un poste à 17h/semaine au niveau du cadre d'emploi des adjoints techniques.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

4/ Dépôt du permis de construire relatif à l'implantation d'un bâtiment modulaire sur le parking de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'implantation d'un bâtiment modulaire de 120 m² sur le parking de la salle polyvalente.

Ce bâtiment permettra dans un premier temps d'accueillir la bibliothèque de Saint-Jean-de-Gonville, dont les locaux actuels ont été récupérés pour l'accueil de loisirs. Son utilisation pourra évoluer à plus long terme.

Afin de débiter les travaux cette année, il convient de déposer le permis de construire correspondant.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

Cette décision fait suite aux réunions du Conseil municipal de cet été. Il sera nécessaire de faire appel à un architecte pour le dépôt du permis.

5/ Approbation de la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la route de Roulave

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement prévu route de Roulave comprenant des travaux de terrassements, voirie, réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, espaces verts et mobilier urbain.

Afin de débiter ce programme, il convient aujourd'hui de désigner le maître d'œuvre qui sera en charge des missions suivantes :

- Réalisation de l'avant-projet,
- Réalisation du projet,
- Assistance aux contrats de travaux,
- Direction de l'exécution des travaux,
- Contrôle de la conformité (VISA),
- Assistance aux opérations de réception.

Monsieur le Maire propose de confier cette mission au cabinet AINTEGRA comme suit :

- Coût prévisionnel des travaux : 295 000,00 € H.T.
- Taux de rémunération : 5,70 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 16 815,00 € H.T.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

Pour rappel, le cabinet AINTEGRA a déjà assuré la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie sur la commune (RD984, route des Cheneviers et rue Saint-Jean) et a toujours donné pleine satisfaction.

Avant de débiter cette opération, la Régie des eaux interviendra au préalable afin de réaliser des travaux d'eau potable.

III/ Planning mensuel des réunions

Jeudi 09/09/21 à 19h00 à Gex :	Conseil communautaire
Lundi 13/09/21 à 18h00 en visioconférence :	Social / Santé
Mercredi 15/09/21 à 18h30 à Gex :	Finances
Mardi 14/09/21 à 18h30 en visioconférence :	Cadre de vie
Lundi 20/09/21 à 19h00 en visioconférence :	Déplacements
Mardi 21/09/21 à 18h00 en visioconférence :	Environnement
Mardi 28/09/21 à 18h30 en visioconférence :	Tourisme / Culture
Mercredi 29/09/21 à 18h00 au Technoparc :	Cotech Régie des eaux

IV/ Dépenses

Situation n°4 salle polyvalente	PONCET CONFORT DECOR	7 125.12 €
Gaz bâtiments juillet 2021	DIRECT ENERGIE	1 162.96 €
Repas cantine juin 2021	BOURG TRAITEUR	7 741.39 €
Produits d'entretien	SNAL	1 055.74 €
Fleurissement	GAEC LES CHENAIS	2 207.92 €
Travaux élagage et fauchage	LIPMAN	1 800.00 €
Redevance incitative 1 ^{er} semestre	PAYS DE GEX AGGLO	3 664.74 €
Consommations téléphoniques	NBM	2 903.99 €
Location photocopieurs 3 ^{ème} trimestre	XEROX	3 757.50 €
Mise aux normes cloche église	PACCARD	2 200.80 €
Feux d'artifice 14 juillet	LEIA-TECH	3 246.00 €
Réparation porte automatique mairie	OTIS	2 192.62 €
Frais d'avocat dossier RIVIERE	Cabinet RACINE	3 288.60 €
Hotte cuisine salle polyvalente	CUNY	5 669.11 €
Produits d'entretien	SNAL	1 352.35 €
Relevé topographique boulangerie	BARTHELEMY-BLANC	1 178.10 €
Relevé topographique route de Roulave	BARTHELEMY-BLANC	3 551.52 €
Fournitures scolaires	PBI	1 105.55 €
Réfection peinture école	LB DECO	5 754.75 €
Consommation gaz juillet 2021	TOTAL ENERGIE	1 038.63 €
Maintenance logiciel cantine	3D OUEST	1 006.49 €

Repas cantine juillet 2021	BOURG TRAITEUR	3 416.96 €
Travaux d'électricité école	GRANDCHAMP	1 580.51 €
Fournitures scolaires	LIBRAIRIE LAÏQUE	1 230.63 €
Fournitures scolaires	PBI	1 024.90 €
Consommation gaz août 2021	TOTAL ENERGIE	1 038.58 €
Contrat de maintenance informatique	NBM	2 016.00 €
Vidéoprojecteurs école	NBM	6 010.20 €

V/ Commissions

1/ InfoGonville

La parution du prochain bulletin est prévue mi-septembre.

Cette édition a posé des problèmes de mise en page car certains articles reçus étaient très longs.

Les prochains articles devront respecter un nombre de caractères maximum, correspondant environ à une demi-page, photo incluse.

2/ Social

Un bouquet a été offert à Madame Richard à l'occasion de ses cent ans. Ses quatre filles remercient chaleureusement la municipalité.

3/ Associations

- Les Amis de la fête ont tenu leur assemblée générale le 04 septembre dernier.
- Une commission sera organisée prochainement afin d'aborder les tarifs de location des salles.

4/ Scolaire

Ecole

L'effectif à la rentrée est finalement de 252 élèves. L'équipe enseignante est au complet.

Accueil de loisirs

- Les effectifs sont en hausse par rapport aux prévisions avec une vingtaine d'enfants en plus au périscolaire, environ 87 le soir (+ 15 par rapport à l'an dernier) et 155/160 enfants au restaurant scolaire (+10/15 par rapport à l'an dernier). Les locaux de la bibliothèque sont donc bien utiles pour cette rentrée.

- Afin de compléter l'équipe, un poste d'animateur à temps plein est en cours de recrutement et nous sommes également à la recherche d'intervenants souhaitant travailler avec les enfants sur le temps du périscolaire du soir.
- L'accueil de loisirs travaille en cohésion avec l'équipe enseignante. Une réunion de pré-rentree a été organisée autour d'un petit-déjeuner avec l'ensemble des équipes.
- La collaboration va se poursuivre au cours de l'année scolaire autour de différents projets communs.

5/ Travaux

Bâtiment modulaire

La municipalité a opté pour la mise en œuvre d'un bâtiment modulaire d'environ 110 m² sur le parking de la salle polyvalente afin d'accueillir la bibliothèque dont les locaux ont été récupérés pour l'accueil de loisirs. Cette solution permet de réduire les délais de réalisation du bâtiment. Le coût prévisionnel est estimé entre 120 000 € et 140 000 €.

Nous sommes en attente du retour de la Préfecture concernant les modalités de consultation.

En attendant, les bénévoles de la bibliothèque tiendront leurs permanences en mairie. Les livres seront prêtés sur demande des adhérents et fournis par la bibliothèque de Bellegarde. Le stock de la bibliothèque de Saint-Jean est quant à lui entreposé dans un local prêté gracieusement par la famille Chevillard.

- **Salle polyvalente** : Il reste encore quelques réserves à lever. Le maître d'œuvre a prévenu les entreprises.
- **Boulangerie** : le permis de construire devrait être déposé sous peu.
- **Ecole** : les peintures de réfection ont été faites en juillet dans deux classes mais les plafonds n'ont pu être rénovés car les matériaux à remplacer n'existent plus. L'entreprise BONGLET réalisera ces travaux fin octobre, lors des prochaines vacances scolaires
- **Voirie** : un devis a été demandé aux entreprises COLAS et EIFFAGE afin de trouver une alternative pérenne aux quilles en plastiques installées sur la commune et destinées à faire ralentir les véhicules.

Une commission Travaux sera organisée fin septembre afin de réfléchir à une future réserve foncière.

VI/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.

Aménagement

Le pôle Aménagement doit reprendre contact avec notre commune afin d'aborder les recours qui ont été déposés contre le PLUiH.

Régie des eaux

- Le projet de pompage à Pougny fait toujours l'objet de discussions ; une rencontre a été organisée à ce sujet avec le Parc Naturel Régional.
- Le niveau de la nappe n'a pas trop été impacté cet été du fait des précipitations régulières et abondantes.

La séance est levée à 21h20.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu

le Mardi 05 octobre 2021